

Consignes sanitaires à destination des élèves et parents d'élèves

Nous vous rappelons que la scolarisation au collège se fait sur la base du volontariat. Tout élève présentant des facteurs de risques (asthme sévère, diabète, cardiopathie, hypertension artérielle, obésité) ne doit pas venir au collège sans avis médical.

Conditions d'accueil des élèves à partir du 18 Mai 2020

Avant d'arriver au collège :

- Veuillez fournir à votre enfant un masque.
Pour information : La mairie de VAL DE REUIL a organisé une distribution de 2 masques lavables pour tous les habitants de VAL DE REUIL du 07/05 au 10 mai. Pour les retardataires veuillez contacter la mairie.

Le **masque** est **OBLIGATOIRE** pour pouvoir entrer dans le collège.

- Veuillez fournir à votre enfant des mouchoirs en papiers.
- Vous devez impérativement surveiller sa température et les symptômes suivants :
 - Température supérieure à 37°8
 - Toux
 - Difficultés respiratoires
 - Maux de tête
 - Maux de ventre
 - Diarrhée
 - Fatigue importante
 - Maux de gorge

Si votre enfant présente un ou plusieurs de ces symptômes, Prévenez le collège et nous vous conseillons de contacter votre médecin traitant.

- Votre enfant doit avoir son matériel personnel, tout échange de matériel est interdit.
- La distance de 1 mètre entre chaque personne et les gestes barrières sont à respecter. Les abords du collège seront matérialisés à l'aide de barrières, de rubalise et de marquages au sol par les services municipaux.
- Pour des raisons sanitaires et de logistique, aucun élève en retard ne pourra rentrer dans le collège.

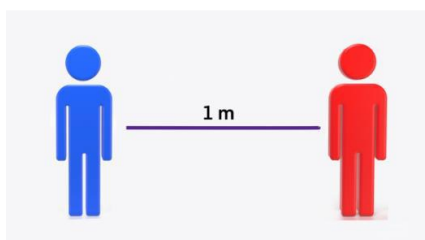
Pendant le temps de présence au collège :

- Le collège disposera chaque jour d'une infirmière sur le temps de présence des élèves
- Le Port du masque est obligatoire sur toute la durée de présence dans l'établissement.
- Chaque élève devra se laver les mains à l'entrée dans le collège avec du gel hydro-alcoolique mis à disposition par l'établissement.
- La distanciation sociale de 1 mètre est à respecter en toute circonstance (hall, couloir, classes, escaliers, cour).
- Chaque élève devra se rendre dans sa salle de classe dès son entrée dans le collège. Il y sera accueilli par son professeur.
- Les portes des salles de classes resteront ouvertes sur toute la durée des enseignements

- Chaque élève aura sa table dans sa salle de classe, il ne change ni de place ni de salle durant les trois heures de présence au collège. Les enseignants changeront à chaque heure de cours.
 - En cas d'absence d'un enseignant, la permanence s'effectuera dans la salle de classe du groupe
 - Les conditions sanitaires ne permettent pas d'organiser de récréation ni d'ouvrir le CDI au public.
 - Au besoin, chaque élève pourra se rendre seul aux WC en respectant un lavage de main avant et après. L'établissement s'engage à mettre à disposition savon et essuie main ainsi qu'un l'entretien régulier des sanitaires. Les sanitaires mis à disposition des élèves sont ceux situés dans les étages, à proximité des salles de classes.
 - Les salles seront nettoyées au minimum deux fois par jours par les agents d'entretien et ventilées très régulièrement.
 - Avant de sortir de la salle de classe, chaque élève doit se laver les mains avec du gel hydro alcoolique.
- A la fin des cours, les élèves sortiront un par un sous la surveillance du professeur en utilisant les escaliers précisés à l'avance.
- Pour tout échange avec la vie scolaire les élèves pourront se présenter aux fenêtres côté cour
 - En sortant de l'établissement, les élèves doivent continuer à respecter les règles de distanciations sociales d'1 mètre et les gestes barrières.

Au retour à la maison :

- Votre enfant doit se laver les mains et nettoyer son masque.



Le Chef d'établissement se réserve le droit d'exclure tout élève qui ne respecte pas ce protocole sanitaire.

J'ai pris connaissance de ce protocole sanitaire et m'engage à le respecter et le faire respecter par mon enfant :

Nom et signature du représentant légal :

Nom et signature de l'élève :